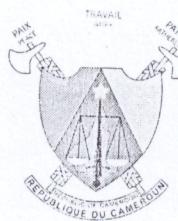


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DU SUD  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DE LA MVILA  
 \*\*\*\*\*  
 PREFECTURE D'EBOLOWA  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET  
 POLITIQUES  
 \*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 SOUTH REGION  
 \*\*\*\*\*  
 MVILA DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 SENIOR DIVISIONAL OFFICE  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE OF ADMINISTRATIVE POLITICAL AND LEGAL AFFAIRS  
 \*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/**  
**AONO/L07/CDPM/2023 DU ~~02 FEV 2023~~ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION**  
**D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE MELANGUE I, DANS**  
**L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION**  
**DU SUD**

Financement : BIP MINESEC, EXERCICE 2023

**Objet de l'appel d'offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 du MINESEC, Le Préfet de la Mvila, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe au CETIC de MELANGUE I, Arrondissement de BIWONG BANE, Département de la Mvila, Région du Sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

ALLOTISSEMENT	INTITULE DU PROJET	GESTIONNAIRE	CAUTIONNEMENT
LOT UNIQUE	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de MELANGUE I, Arrondissement de BIWONG BANE	Directeur du CETIC de MELANGUE I	500.000(cinq cent mille francs CFA)

**1. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, et comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD et Rampe d'Accès pour Handicapés.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

## **2. Délais d'exécution**

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, soit 90 jours calendaires.

## **3. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en un lot unique :

- Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC de MELANGUE I.

## **4. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions **(25 000 000) FCFA**, et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais, témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique(personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, dans le Département de la Mvila et ailleurs. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

## **6. Financement**

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, du Ministère des Enseignement Secondaires.

## **7. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **500.000 (cinq cent mille) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **8. Consultation du dossier d'appel d'offres**

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Préfecture d'Ebolowa, dès publication du présent avis d'Appel Offres ou au site Web de l'ARMP.

## **9. Acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Préfecture d'Ebolowa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public, de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

## **10. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Préfecture d'Ebolowa au plus tard le **07/03/2023 à 14 Heures**, heure locale et devant porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/  
AONO/L07/CDPM/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE  
MELANGUE I, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD  
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le 07/03/2023 à partir de **15 heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, placée auprès du Préfet du Département de la Mvila, siégeant dans la salle des réunions de la Préfecture d'Ebolowa,  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2<sup>ème</sup> étape : évaluation technique des offres administratives conformes ;
- 3<sup>ème</sup> étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes ;

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

**13.1 CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères ci-dessous entraînent chacun, le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ;
- Présence des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70 % des "OUI" ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

### **13.2 CRITERES ESSENTIELS**

1. la capacité financière : présentation d'une attestation de capacité au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
2. l'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un(01) projet similaire au cours des (03) dernières années) ;
3. la qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux : technicien supérieur du génie civil ou du génie rural, avec trois(05) ans d'expérience minimum ; un chef chantier : technicien du génie civil ou du génie rural, avec 02 ans d'expérience minimum) ;
4. la disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un(01) pick-up de liaison, un (01) camion benne, une dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5. la cohérence dans la méthodologie d'exécution des tâches ;
6. preuve d'acceptation des conditions de la lettre commande.

### **14. Attribution du marché**

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **16. Renseignements complémentaires**

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage Délégué, sis à la Préfecture d'Ebolowa, aux heures ouvrables.

### **17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**

Le Préfet de la Mvila se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

### **Ampliations :**

- ARMP/SUD (P.Publication)
- DD MINMAP/MVILA
- DD/MINESEC/MVILA
- PDT/CDPM/MVILA
- AFFICHAGE/ARCHIVES

**Ebolowa, le 02 FEV 2023**

**LE PREFET,**  
**(Autorité contractante)**

